



**FERUS** Groupe Loup France – Artus

Une association pour la réhabilitation et la conservation  
des grands prédateurs en France

## **PAROLE D'OURS**

### **ECOBENEVOLAT**

Programme associatif de communication sur l'ours dans les Pyrénées

Du samedi 14 juillet au samedi 28 juillet 2007

- DOSSIER D'INSCRIPTION -

Dans les Pyrénées, les mois qui ont accompagné et suivi les nouveaux lâchers d'ours de 2006 nous ont permis de constater qu'il manquait cruellement de personnes sur le terrain pour informer les habitants, mais aussi les touristes. FERUS estime important d'être présents sur le pavé afin de lutter contre la désinformation organisée et sponsorisée par certains élus opposants à l'ours mais aussi sur les sentiers de randonnée pour informer notamment sur l'attitude à adopter lors d'une rencontre avec l'ours ou, bien plus probable, avec un troupeau gardé par des chiens patous.

FERUS propose un programme de bénévolat en faveur de l'ours dans les Pyrénées dont les objectifs sont notamment d'informer la population locale et les touristes sur l'ours mais aussi recueillir le ressenti des personnes présentes même temporairement dans les Pyrénées.

Du 14 au 28 juillet 2007, des bénévoles sont conviés pour ce programme associatif de deux semaines *PAROLE D'OURS* pour communiquer sur l'ours dans les Pyrénées.

Née de la fusion d'**Artus** et du **Groupe Loup France**, **FERUS** est aujourd'hui la première association française par le nombre de ses adhérents à regrouper de façon spécifique les défenseurs de l'ours et des autres grands carnivores présents dans notre pays.

FERUS a pour buts, en France, notamment dans les massifs frontaliers et en relation avec les pays européens voisins :

- ▶ d'articuler et de coordonner toutes actions de recherche, de sensibilisation et d'éducation liées à la présence et à la réhabilitation du loup, de l'ours et du lynx,
- ▶ de favoriser la réussite du retour naturel du loup là où les conditions sont favorables,
- ▶ de favoriser le maintien et le renforcement des populations d'ours,
- ▶ de favoriser le retour et le maintien des populations de lynx.

Au début des années 1990, le dernier ours disparaît des Pyrénées Centrales. Seuls 7 à 8 individus subsistent dans le noyau occidental. La disparition de l'ours des Pyrénées apparaît comme inéluctable. **ARTUS**, association pour la protection de l'ours en France, engage alors sur ses fonds propres (adhésions et mécénat) des études de faisabilité liées au milieu naturel et économique dans l'optique de réintroduire l'ours dans les Pyrénées Centrales. Il s'ensuit une mobilisation forte d'acteurs locaux et ce projet est devenu un grand programme d'actions de l'Etat Français et de l'Union Européenne avec pour partenaires : **ARTUS**, l'Association de Développement Economique et Touristique Pays de l'Ours-ADET et les communes d'Arlos, Boutx, Fos, Melles, les Fédérations Départementales des chasseurs de l'Ariège et de la Haute-Garonne, l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage et l'Office National des Forêts, qui conduisit à la réintroduction en 96 et 97 des trois ours (Mellba, Ziva et Pyros) capturés en Slovénie.

Depuis sa création en 1989, **ARTUS** a cherché avec les partenaires locaux des solutions qui réduisent les conflits ours-troupeaux, en proposant par exemple, l'utilisation des chiens de protection pour réduire les risques de prédation sur les moutons. Cela a abouti à l'élaboration d'une méthode audiovisuelle de mise en place des chiens de protection, la vulgarisation des connaissances de cette méthode et des témoignages d'éleveurs professionnels confrontés à la prédation, ainsi qu'à la formation d'éleveurs à cette technique.

Concernant la problématique loup, dès sa création en 1993, le **Groupe Loup France** a lancé une politique de concertation et de dialogue avec le monde de l'élevage, considérant les éleveurs et les bergers comme des partenaires avec qui trouver des solutions partagées et librement consenties.

Depuis 1999, le programme alpin d'écobénévolat « **PastoraLoup** » s'inscrit dans cette démarche et concrétise sur le terrain la volonté de rapprochement entre le monde de la protection de la nature et celui de l'élevage pour faciliter la coexistence entre l'homme et les grands prédateurs.

Fort de la réussite des lâchers de 3 ours en 1996 et 1997, FERUS a milité pour la poursuite du renforcement de la population d'ours des Pyrénées, et 5 ours ont été lâchés en Pyrénées centrales en 2006.

Depuis l'été 2006, nous constatons que, malheureusement, la démagogie des opposants à l'ours trouve largement écho auprès des médias. Il apparaît important de lancer un programme de communication sur l'ours à destination des habitants des Pyrénées mais aussi des touristes.

**Face à la démagogie des opposants à l'ours, l'objectif est de conforter l'acceptation de l'ours par les habitants des Pyrénées et les touristes.**

## L'ours en France

---

Au début du siècle, la France comptait entre 100 et 200 ours. En 1937, le dernier animal est observé dans les Alpes ; en 1950, on ne compte plus que 70 ours dans les Pyrénées. De nos jours, ils sont à peine une vingtaine.

La chasse, les battues, les prélèvements d'oursons, puis le poison, le braconnage et enfin la détérioration de son habitat ont eu raison des capacités de reproduction de l'ours en France.

En 1972, fut proclamée l'interdiction de la destruction de l'ours mais c'est seulement en 1981 que l'ours rejoignit la liste des espèces de mammifères protégés. La population d'ours pyrénéenne était déjà d'un effectif trop faible pour être viable à long terme. Les associations de protection de la nature sortent le dossier de l'oubli, prennent des initiatives pour favoriser la cohabitation avec le pastoralisme et donnent à la sauvegarde de l'ours une dimension nationale.

Au début des années 1990, le dernier ours disparaît des Pyrénées Centrales. Seuls 7 à 8 individus subsistent dans le noyau occidental. La disparition de l'ours des Pyrénées apparaît comme inéluctable. Il s'ensuit alors une mobilisation forte de l'opinion publique qui conduit à la réintroduction en 1996 et 1997 de trois ours (Mellba, Ziva et Pyros) capturés en Slovénie.

La population d'ours dans les Pyrénées compte en 2005 14 à 18 individus. Cela est insuffisant pour sauver l'espèce et un nouveau programme de renforcement est mis en place ; 5 ours sont lâchés dans les Pyrénées centrales en 2006.

Le modèle mathématique sur l'évaluation de la viabilité de la population d'ours bruns dans les Pyrénées (G.CHAPRON, P.Y. QUENETTE, S.LEGENDRE et J.CLOBERT), étude réalisée en 2003 et mise à jour en 2005 avec les données disponibles à la fin de l'année 2004, a servi de base au plan de restauration et de conservation de l'ours brun dans les Pyrénées Françaises 2006-2009. Compte tenu de l'état des lieux dressé page 23 de ce plan, il est probable qu'après les cinq lâchers de 2006, le noyau central, renforcé par l'ourse Franska qui a rejoint le Luchonnais et malgré la mort de l'ourse Palouma, soit considéré actuellement comme viable. Du point de vue strict de la dynamique des populations, ce n'est pas faux. C'est beaucoup plus discutable si l'on prend en compte tous les paramètres et les aléas qui conditionnent la survie à long terme d'une population d'ours isolée (avec 80 individus, les Espagnols considéraient toujours comme fragile leur noyau principal des Monts Cantabriques).

Aucun lâcher n'ayant eu lieu en Béarn, il n'est nul besoin de dire ce qu'il en est pour ce second noyau, même si les mouvements et la démographie des animaux peuvent nous surprendre.

Les opposants à l'ours se structurent et deviennent de véritables blocs de propagande anti-prédateurs. Insidieux, leur discours récent, tout en continuant à mettre l'accent sur les dégâts, tend à présenter l'ours (slovène...) comme une pièce rapportée qui viendrait perturber la biodiversité Pyrénéenne !

## Des bénévoles pour développer l'information sur l'ours dans les Pyrénées

---

Les outils pour l'information des habitants des Pyrénées et des touristes existent mais ne sont pas suffisamment diffusés. Les médias livrent des affirmations inexactes et non vérifiées, ainsi qu'un excès d'informations sur le sujet, et semblent vouloir relancer une polémique autour du dossier de l'ours.

### Les actions programmées du 14 au 28 juillet 2007 visent à :

- Diffuser massivement ces outils (plaquettes ours FERUS, posters de la coordination CAP-Ours, plaquettes ours et chien patou DIREN ...);
- Sonder les habitants et les touristes ;
- Cerner et prendre en considération les éventuelles craintes ; y répondre ou en prendre note pour de futures recherches de solutions ;

### Ces actions :

- Au départ de sentiers de randonnées, diffusion de plaquettes d'information sur l'ours, sur l'attitude à avoir en cas de rencontre ou, bien plus probable, en présence d'un troupeau de brebis gardé par des chiens patous ;
- Diffusion chez les commerçants des posters CAP-Ours pour mise en vitrine et diffusion de l'information ;
- Diffusion aux passants dans les rues et lors de manifestations festives de plaquettes d'information sur l'ours ;
- Réalisation d'un sondage auprès des habitants rencontrés ;
- Réalisation d'un sondage auprès des touristes rencontrés ;
- Echanges avec les habitants et les touristes.

## Organisation de l'écovolontariat

---

### ❑ Conditions de participation:

- Etre âgé d'au moins 18 ans au premier jour du programme et adhérent de l'association.
- Avoir une forte motivation et un réel intérêt pour la protection de l'ours des Pyrénées.
- Aimer communiquer et aller au devant des gens (habitants et touristes).
- Savoir-vivre en groupe. Faire preuve d'autonomie.
- Etre capable d'écoute et d'ouverture d'esprit pour évoluer dans un milieu conflictuel où vos opinions ne seront pas toujours partagées.

### ❑ Inscription:

Les candidats doivent envoyer la fiche d'inscription ci-jointe, accompagnée d'une lettre de motivation et d'un CV :

- ✓ **par courrier** à FERUS BP 114 13718 ALLAUCH Cedex
- ✓ **par mail** à [paroleours@ours-loup-lynx.info](mailto:paroleours@ours-loup-lynx.info) (faire suivre par courrier les documents demandés)

Documents à joindre :

- ✓ le règlement de l'adhésion 2007 à FERUS (voir fiche d'inscription) ou la photocopie de la carte d'adhérent en cours de validité
- ✓ un chèque de caution de 75 euros à l'ordre de FERUS, qui vous sera retourné à réception de votre rapport de mission d'écovolontariat
- ✓ une attestation en responsabilité civile (assurance individuelle) – une photo d'identité

#### ❑ **Sélection:**

Un comité composé de membres du Conseil d'Administration de FERUS étudiera les dossiers en menant, si besoin est, des entretiens téléphoniques ou des rencontres. Les décisions seront communiquées par courrier ou mail dans les jours qui suivent la sélection.

#### ❑ **Rendez-vous sera donné le samedi 14 juillet 2007 en Haute-Garonne**

Ce séjour d'écobénévolat dure du 14 au 28 juillet 2007. Pour faciliter votre organisation personnelle, il sera possible d'arriver dès le vendredi 13 au soir et de ne partir que le dimanche 29 au matin.

Pour ce premier programme PAROLE D'OURS, quatre bénévoles sont souhaités.

#### Le jour du lancement du programme

Le samedi 14 juillet est destiné à la prise de contact, organisation logistique du séjour, explications des missions journalières demandées conformes à un calendrier d'actions pré-établi.

Au préalable, les bénévoles auront signé **une convention** avec l'association. Une clause de rupture de contrat pour non-respect de la convention permet d'éviter des différends trop importants.

#### Organisation

Pendant leur temps de mission, les bénévoles sont logés par FERUS dans une maison. Un véhicule de location sera mis à disposition des bénévoles et les frais de déplacements occasionnés par la réalisation du programme seront entièrement pris en charge par l'association FERUS.

Le bénévole dispose de son propre matériel pour dormir (duvet, couvertures/draps ...). Bien que pas entièrement aménagée, la maison offre sanitaires, salle d'eau, lits, cuisinière dans un petit village de montagne.

La nourriture reste à la charge des bénévoles ; cela fera l'objet d'un point d'organisation commune dès le début du séjour. Des lieux de ravitaillement à prix raisonnables se trouvent à proximité.

Tout le matériel nécessaire pour accomplir leurs missions sera fourni aux bénévoles.

Prévoir des chaussures de marche pour notamment une journée *Sur les traces de l'ours* en présence d'un accompagnateur en montagne ; deux autres marches sont prévues pendant le séjour et les bénévoles auront la possibilité de se dégager un peu de temps pour découvrir les lieux où leurs missions les conduiront.

#### Le rapport de mission

A la fin de la mission, FERUS demande à chaque bénévole de rédiger **un rapport de mission** comprenant un questionnaire spécifique et un récit plus personnel de son expérience bénévole.

### Les jours d'accompagnement

Les bénévoles recevront la visite de plusieurs responsables de FERUS, et ce, plusieurs fois au cours du séjour afin de faire le point, de répondre aux besoins des bénévoles et de s'assurer du bon déroulement du programme et de la bonne entente entre les participants.

### Le jour du bilan

Le samedi 28 juillet est destiné au bilan de ce premier programme *PAROLE D'OURS*.

#### □ **Assurance et responsabilité :**

Lors de la mission, les écobénévoles sont assurés par FERUS du fait de leur adhésion à l'association, en tant que **bénévole associatif**. Les dommages qu'ils pourraient occasionner de leur propre fait relèvent de leur assurance en responsabilité civile. Le matériel ainsi que les objets personnels sont à leur propre charge.

#### **Avertissement: PAROLE D'OURS n'est pas un voyage d'agrément !**

L'écobénévolat est une action militante en faveur de l'environnement, *c'est un engagement libre aux côtés d'une association dans le but d'apporter une aide physique dans une action de communication, d'information, de valorisation ou de conservation du patrimoine naturel et humain.*

Cela suppose un désir réel de travailler pour la cause défendue, du sens pratique et une grande faculté d'adaptation.

Les bénévoles qui participent à ce programme évoluent dans un milieu où la question de l'ours est souvent manipulée par les opposants à l'ours. Il leur est donc demandé une grande ouverture d'esprit, une connaissance du dossier ours et un désir de dialoguer afin de comprendre, le cas échéant, les blocages des habitants et des touristes par rapport à la présence de l'ours et de livrer une information juste sur l'ours.

Le manque de motivation et d'ouverture d'esprit des écobénévoles en mission pourrait dévaloriser le travail de terrain de FERUS et porter préjudice à la protection de l'ours en France.

Contact PAROLE D'OURS – FERUS :

---

**Sabine MATRAIRE**  
**FERUS BP 114 13718 ALLAUCH CEDEX**  
**06 71 89 62 62 – [paroledours@ours-loup-lynx.info](mailto:paroledours@ours-loup-lynx.info)**

Toutes les informations et archives sur le dossier ours :

**[www.ours-loup-lynx.info](http://www.ours-loup-lynx.info)**



Dessin : Marc Large



**FERUS - Groupe Loup France – Artus**  
BP 114 - 13718 Allauch cedex  
[ferus@ours-loup-lynx.info](mailto:ferus@ours-loup-lynx.info) - 04 91 05 05 46

**Fiche d'inscription FERUS / PAROLE D'OURS – 2007**

A renvoyer à FERUS BP 114 13718 ALLAUCH CEDEX

**Nom :**

**prénom :**

**Age :**

Adresse:

Code postal :

Localité :

Tel. :

Mail :

Personne à contacter en cas de nécessité:

Votre profession ou formation :

Compétences techniques particulières:

Etes-vous membre d'autres associations ?

Avez-vous déjà participé à des chantiers de bénévolat ?

Comment avez-vous connu PAROLE D'OURS ?

**Déplacements jour d'arrivée et jour de départ :**

véhicule personnel

train / bus (transfert sur site assuré par l'organisation PAROLE D'OURS)

**Adhésion 2007 FERUS (pour ceux qui ne sont pas déjà adhérents) :**

**Adhésion simple** de soutien → 13 €

**Membre actif** → 29 €

**Membre actif réduit** (étudiant, RMI, personne sans emploi ...) → 20 €

**Adhésion familiale** → 36€

*(L'adhésion simple de soutien ne comprend pas l'abonnement à la revue trimestrielle, la "Gazette des Grands Prédateurs")*

**Joint :**

chèque d'adhésion FERUS (pour ceux qui ne sont pas déjà adhérents)

chèque de caution 75 € (retourné en cas de non-acceptation du dossier ou à réception du rapport demandé)

CV

lettre de motivation

copie de la carte FERUS 2007

attestation en Responsabilité Civile

photo d'identité

Fait à

le

signature :

**lettre de motivation FERUS / PARLE D'OURS - 2007**

A renvoyer à FERUS BP 114 13718 ALLAUCH CEDEX

Candidat: